

DURÉE, DATE, LIEU, NBRE INSCRITS

21 heures (3 jours)

mercredi 25 novembre au vendredi 27 novembre 2015

Maison des Sports

1 avenue de Châteaudun

41000 BLOIS

Places limitées à 20 personnes (dossier d'inscription à rendre (complet)
avant le vendredi 6 novembre dernier délais)

COÛT

Frais de Formation :

500 € HT pour les personnes prises en charge financièrement
(OPCA)

200 € TTC pour les personnes ne disposant pas de prise en charge
financière

Restauration et Hébergement à la charge des stagiaires

(plan, et liste des hôtels à demander lors de l'inscription)

*N.B : Le CD Handisport de Loir-et-Cher se réserve le droit d'annuler la
formation en fonction du nombre d'inscrits à la session.*

INSCRIPTION / CONTACT :

CR Handisport Centre
Damien Beaujon
Chargé de missions

allée Sadi Carnot
45770 SARAN
Tél. 02.38.44.67.73

Inscription sur : <http://formation.ffhandisport.org>

E mail : centre@handisport.org



CERTIFICAT DE QUALIFICATION HANDISPORT

MODULE A



**Le Comité Départemental Handisport
Du Loir et Cher (CDH 41) propose
Le module A de la formation au CQH.**

PUBLIC

Le certificat de qualification handisport (CQH) est une formation complémentaire proposée aux cadres sportifs du « mouvement sportif valide » ⁽¹⁾ désirant s'ouvrir dans leur pratique aux personnes déficientes motrices et sensorielles.

(1) BEES, STAPS, 1er, 2ème, 3ème degré ou diplôme fédéral uni disciplinaire au moins équivalent en termes de prérogatives d'encadrement.

DÉROULEMENT

Le CQH est composé de deux modules.

- **Module A** : théorique, il permet d'aborder le handicap, d'acquérir les connaissances relatives à l'environnement socio-psychologique des publics concernés et aux aspects médicaux.

- **Module B** : pratique et pédagogique dans la spécialité sportive du candidat, il permet de développer les compétences spécifiques relatives aux publics concernés, au matériel adapté et aux conséquences inhérentes du handicap sur la pratique sportive.

A noter : le module A permet uniquement l'accès au module B ; il n'ouvre aucune prérogative supplémentaire.

OBJECTIFS

Acquérir les connaissances relatives au milieu environnant des personnes ayant une déficience motrice ou sensorielle, au mouvement handisport et aux définitions des différentes pathologies rencontrées à la FFH et à leurs conséquences sur le plan sportif.

PROGRAMME PRÉVISIONNEL

Mercredi 25 septembre

9 h à 12 h

- *accueil*

- Rappel des objectifs de la formation.

- Définition du handicap.

- Aspects médicaux.

13h30 à 17h30

- Aspects médicaux : les pathologies.

Judi 26 septembre

9 h à 12 h

- Les aspects psychologiques.

13h30 à 17h30

- Le mouvement fédéral.

- Itinéraire du pratiquant.

- Les facteurs de développement.

- Le cadre législatif

Vendredi 27 septembre

9 h à 12h

- Le mouvement fédéral.

- Aspect fonctionnel de la surdit 

- Le r le de l'educateur

13h30 à 16h30

- Pratique en Gymnase

- Echange avec les athlètes

16h30 à 17h00

- Bilan du stage et questions diverses.